

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL ECONOMIQUE DU GROUPEMENT PAROISSIAL DE PONT D'AIN

Le 12/01/2021 (par téléphone)

Présents : Père Adrien
Père Jean
Colette Arpin
Maurice Badout

Renato Collino
Pascal Ravaux
Violette Revaud

Invité : Philippe Treff (référént immobilier)

Excusés : Henri de Boissieu, Danièle Dubreuil, Yvan Gauthier (CDP)

Ouverture de la séance à 20 h 15 par un court temps de prière

* **Approbation du CR du 28 10 2020** à l'unanimité

* **Présentation et analyse des quêtes 2020 - situation financière du groupement**

Renato Collino présente le montant des quêtes 2020 avec la comparaison avec celles de 2019 ; l'effet du confinement et des mesures sanitaires est considérable : une baisse de 29% de ce poste de recettes :

	2020	2019	Ecart 2020-2019
Quêtes baptêmes	1 004,16 €	2 479,40 €	- 59%
Quêtes mariages	452,59 €	1 660,64 €	- 73%
Quêtes funérailles	6 815,46 €	10 482,35 €	- 35%
Quêtes de messes	14 621,55 €*	17 182,18 €	- 15%
TOTAL des quêtes	22 893,76 €	31 804,57 €	-8 910,81 € - 28%

* *Quelques quêtes restent à comptabiliser et peut être les quêtes en ligne ?*

En proportion, et compte tenu de l'absence de messes pendant les 2 confinements, les quêtes dominicales se sont mieux maintenues que les autres quêtes, affectées par la baisse du nombre de baptêmes et mariages et par le nombre de participants (funérailles en particulier). Les quêtes en sortie de messe semblent ne pas être impactées négativement pourvu qu'une personne présente la bannette (à rappeler aux sacristines-tains).

Il serait judicieux de présenter aux paroissiens la réalité des comptes 2020, quand ils seront disponibles, sans attendre l'AG de septembre. A la Commission (CPRSD) de voir comment faire.

La contribution diocésaine demandée par le diocèse est a priori de 8 000 € (chiffre à confirmer), c'est à dire comparable à celle de 2019, alors que nos recettes accusent une baisse de près de 30%. Lors du dernier Conseil économique, l'économiste nous a dit que cette contribution correspondait à un pourcentage des recettes. Le Conseil s'interroge donc et demande des informations sur le mode de calcul de cette contribution diocésaine 2020.

* **Denier de l'Eglise**

Aucune information à cette heure sur le bilan 2020 du groupement paroissial.

Présentation des travaux de la CPRSD, qui s'est réunie en novembre :

- L'objectif de la communication était double cette année : à la fois le Denier et les quêtes.
- Lors de la première messe après le 2^{ème} confinement, une annonce a été effectuée au micro et les flyer "mon don construit l'Eglise", distribués.
- Choix d'une campagne sur la durée de l'Avent mais plus discrète qu'en 2019 : des panneaux ont été réalisés et disposés à la sortie de chaque célébration. L'investissement d'une imprimante couleur A3 a facilité l'opération. Un rappel était mentionné sur la feuille paroissiale.

* Mutualisation des fournitures énergétiques

Tous les contrats d'électricité (y compris celui de la Chapelle de l'Orme) ont été basculés chez Total (suite à l'initiative du diocèse). On peut en espérer une réduction globale du poste de 10%.

La prochaine étape sera la mutualisation des contrats de gaz.

Pour le fuel : essayer de réduire les factures par groupage local ; c'est déjà le cas pour Cerdon et Poncin ; poser la question pour Saint Jean ; les églises de Pont d'Ain - Neuville - Saint Martin du Mont et Druillat sont l'objet d'un groupage particulier dans le cadre du Cèdre (Gérard Deumier va s'en occuper et contacter l'entreprise Thévenin-Ducros).

Cure de Saint Jean : un plombier est passé et a proposé de mettre des vannes pour mieux gérer le chauffage entre la partie habitable et la salle de caté.

* Immobilier

- Maison paroissiale de Saint-Martin : le conseil désirait que le diocèse prenne la décision de vendre ou de conserver le bâtiment mais Mme Grande a dit à Philippe Treff que c'était à la paroisse de se prononcer. Il faudra donc prendre une décision dans l'année.

Maurice Badout, aidé de Pascal Ravaux, propose d'aller visiter le bâtiment et de voir s'il est envisageable de le rénover en y réalisant plusieurs logements (relevés et chiffrage).

- La vente du bâtiment de Jujurieux, à la coiffeuse qui loue le commerce actuellement, est reportée au 1er trimestre 2021 (la promesse de vente doit être signée la semaine prochaine).

- Entretien du bâtiment Jean-Paul II : Maurice Badout propose de poser des témoins dans la fissure extérieure repérée, pour surveiller si le bâtiment bouge, et de poser des tuyaux enterrés avec quelques personnes de la paroisse, pour évacuer les eaux pluviales.

- Travaux de mise aux normes pour handicapés à la salle de Saint Jean : Philippe Treff va demander une réactualisation des devis puis les soumettra au diocèse.

- Devis pour isolation des combles : rendez-vous est pris pour effectuer des devis pour le bâtiment Jean-Paul II et la cure de Saint Jean (le "reste à charge" serait de 11-12 €/m2).

* Questions diverses

- Une personne de Boyeux fait don d'un petit orgue Yamaha avec 2 claviers et pédalier. Le Conseil accepte l'offre. Quelle église pourrait en bénéficier ? [Monique Capitan confirme qu'il y en a déjà un à Varambon. Jacqueline Theilol confirme que celui des sœurs va aller à Druillat et que celui de Druillat va équiper l'église de Priay. Il a été proposé pour Mérignat dont l'harmonium est défaillant]

- Monique Capitan a décidé d'arrêter ses activités paroissiales (comptabilité, présence à la cure). Le père Adrien a sollicité une personne pour seconder Renato Collino. En remerciement des toutes ces années passées au service de la paroisse, il est décidé de l'inviter pour "partager une galette" quand la convivialité pourra reprendre ses droits (ou, si non, lui offrir un bouquet).

- Faire entretenir le photocopieur de la cure qui donne quelques signes de fatigue (il suffit d'appeler les techniciens puisque le photocopieur est sous contrat).

- Ventes de calendriers : énigmes à résoudre...en demandant conseil à Bernadette.

- Lors du dernier CEP, il a été demandé de trouver un référent pour l'inventaire mobilier et l'art sacré...

Prochaine réunion du Conseil économique : le mercredi 21 avril 2021 à 20 h

Monsieur le curé

secrétaire

scrutateur